

PREVENTION DES DECHETS « ESS, PRO-MOTEUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE »

FICHE ACTION

Contexte :

- ✓ Face aux défis sociétaux et environnementaux – épuisement des ressources naturelle, pollution, accumulation de biens, capacité à absorber nos déchets –, l'économie circulaire semble apporter une réponse concrète à ces enjeux.
- ✓ Les structures d'économie sociale et solidaire composée d'associations, coopératives, mutuelles, fondations, de structures d'insertion sont des acteurs historiques et majeurs de l'économie circulaire. Elles contribuent au développement de ce système économique par leur faculté à apporter des réponses à ces enjeux.
- ✓ Les politiques publiques du territoire sont d'ores et déjà engagées dans cette démarche pour contribuer à la prévention et gestion des déchets.
 - En effet, l'ADEME lance un appel à projet en janvier sur la thématique économie circulaire.
 - La Collectivité Territoriale dans son Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) doit comprendre un Plan Régional d'Action en faveur de l'Economie Circulaire (PRAEC) afin de décliner une stratégie régionale d'économie circulaire pour le territoire.
- ✓ La CRESS - Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Guyane :
 - Consciente des potentiels de l'économie sociale et solidaire dans la dynamique d'économie circulaire,
 - Qui a pour but dans le cadre de ces missions de fédérer, d'accompagner et de structurer les acteurs de l'économie sociale et solidaire
 - Met en œuvre une action « Prévention des déchets « ESS, Pro-moteur de l'économie circulaire »
- ✓ Le projet a pour objectif de :
 - Informer,
 - Outiller
 - Accompagner les acteurs du territoire sur cette thématique encore émergente.
 - À favoriser et développer les initiatives des acteurs de l'ESS entrant dans le champ de l'économie circulaire sur le territoire.

Intérêt pour le territoire des Savanes - CCDS :

- ✓ La Communauté de Communes des Savanes est en charge de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés »
- ✓ Notre action va dans le sens de la politique de gestion des déchets de la Communauté des Communes puisque la question l'économie circulaire remet en question la production des

déchets. Notre action s'inscrit ainsi dans la stratégie de réduction et valorisation des déchets produits sur le territoire.

- ✓ La Communauté des Communes des Savanes est d'autant plus sollicitée qu'elle présente le plus haut taux d'emploi dans l'ESS par rapport à l'ensemble de l'économie, puisque 10,7 % des salarié.e.s travaillent dans l'ESS (+2,8 points par rapport à la moyenne régionale). 62 établissements de l'ESS développent leurs activités sur le territoire, soit 7,9 % de l'ensemble des établissements de la communauté de communes
- ✓ Le projet est déterminant pour le territoire au regard des enjeux de l'économie circulaire en termes d'efficacité de l'utilisation des ressources et de diminution de l'impact des activités économiques sur l'environnement
- ✓ Le projet s'inscrit dans une démarche territoriale
 - avec les acteurs qui se regroupent sur un territoire
 - et favorise l'interconnaissance entre acteurs d'un même bassin
- ✓ Des élus locaux qui peuvent s'appuyer sur les contributions de l'ESS en matière d'économie circulaire

Descriptif du projet :

L'économie circulaire est au cœur de la prévention et gestion des déchets.

On part d'une économie traditionnelle basé sur un fonctionnement linéaire c'est à dire « extraire, fabriquer, consommer, jeter ».

L'action de la CRESS s'inscrit dans une évolution de ce modèle traditionnel.

Notre objectif est de rendre réel les concepts de l'économie circulaire.

L'économie circulaire propose de sortir du modèle linéaire vers un modèle plus vertueux, circulaire. En effet, l'économie circulaire propose un fonctionnement qui consiste à produire des biens et service qui encourage une moindre consommation et de gaspillage des ressources afin d'agir sur la production des déchets (réduction et réemploi...).

Notre action est un travail d'acculturation qui s'articule en 2 phases :

- ✓ **Phase 1 : Animation du réseau** : information et la communication sur la définition, les objectifs et enjeux du concept de l'économie circulaire
 - **Réunions d'informations** :
Ces journées d'informations seront une présentation - sensibilisation à cette thématique nouvelle visant à lutter contre le gaspillage à tous les stades de vie des biens ou services par des actions de « Réutilisation, réduction, recyclage, réparation ».

L'organisation des sessions d'informations suppose un travail de communication et d'information auprès des acteurs relais en amont et en aval.

Cette action a pour but également la mise en réseau des acteurs de ce même territoire.

Par rapport à la situation exceptionnelle, les sessions d'information pourront être organisées à distance pour Kourou, Iracoubo et Sinnamary.

De plus, un partenariat avec la CMA pour participer à la caravane de la réparation qui aura lieu sur les territoires de la CCDS est à l'étude.

- **B. A.- BA de l'économie circulaire :**

Plaquette d'information sur le modèle économie circulaire : support synthétique vise à vulgariser l'information auprès de tous.

Un travail en réseau avec les acteurs relais institutionnels – acteurs de l'accompagnement - sera privilégié

- **Annuaire** des entreprises de l'économie circulaire – filière déchets - de l'ESS :

- i. Identification des acteurs

- ii. Référencement

pour la valorisation des structures et dans une perspective de développement d'activité.

L'annuaire se veut évolutif, avec des mises à jour régulières.

- ✓ **Phase 2 : Cluster social « économie circulaire »** : un travail consacré aux outils, méthodes et mises en œuvre par les acteurs qui vont travailler ensemble et sous le regard et avec l'appui d'experts formés

- **Animation** : Mise en pratique de l'EC par les acteurs de manière concertée et structurée

Constitution du cluster, recensement des acteurs

Accompagnement : accompagnement collectif et individuel.

Suivi individuel par un consultant sur la problématique de la structure membre du cluster

Suivi du cluster : des travaux collectifs menés dans le cadre du cluster

Action de formation des acteurs de l'accompagnement (réseau des consultants, acteurs relais institutionnels) en vue de l'accompagnement par la suite proposé aux membres du cluster.

Le projet d'économie circulaire est transversal car tous les secteurs d'activité de l'ESS sont concernés et impactés

Les objectifs qualitatifs de l'action :

- ✓ Favoriser la promotion de l'économie circulaire à l'ensemble des acteurs de l'ESS

- ✓ Améliorer la connaissance des acteurs
- ✓ Encourager des projets innovants et respectueux de l'environnement dans l'ESS
- ✓ Contribuer à démocratiser /vulgariser, rendre accessible et visible les concepts
- ✓ Fournir aux acteurs de l'ESS et aux collectivités territoriales des outils permettant de mieux appréhender les concepts de l'économie circulaire et d'accompagner son développement

Les objectifs quantitatifs de l'action :

- ✓ Réunions d'information
- ✓ Plaquettes de diffusion
- ✓ Mise à jour annuelle de l'annuaire
- ✓ 5 consultants formés pour la période
- ✓ Ateliers collaboratifs - clusters : constitution en 2020, travaux en 2021 & productions outils et actions en 2022

Les bénéficiaires :

- ✓ **Acteurs de l'ESS** (associations, coopératives, mutuelles, fondations, de structures d'insertion...) engagés ou pas dans une démarche d'économie circulaire
- ✓ **Acteurs de l'accompagnement** (consultants, acteurs relais institutionnels), sollicités dans le cadre de la mobilisation et l'accompagnement du cluster, ils seront formés à cet effet
- ✓ **Élus locaux** : Concernés par leur territoire et leur rôle de catalyseur sur ce changement de paradigme et d'acculturation
- ✓ **Les acteurs indirects** (institutionnels, citoyens, étudiants...), plus largement l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire concourant au développement de l'ESS (institutionnels), souhaitant s'informer sur le concept d'économie circulaire

Partenaires institutionnels impliqués : ADEME, CTG, CACL, CCOG, CCDS, CCEG, villes de Iracoubo, Kourou, Montsinéry-Tonnegrande, Rémire-Montjoly, Roura, Sinnamary

Actions à réaliser en 2020 :

- ✓ Identification des acteurs
- ✓ Référencement

- ✓ Mettre en place des réunions qui regroupent des différentes parties prenantes, futurs partenaires (publics, privés...)
- ✓ Réalisation et diffusion de la plaquette d'information
- ✓ Recensement et mobilisation des acteurs pour constituer le cluster
- ✓ Rédaction du cahier des charges de formation des consultants et animateurs des clusters sociaux.

Calendrier :

Début : Avril 2020 Fin : Décembre 2022

Durée : 32 mois

Production attendue :

- ✓ Support réunions d'information EC
- ✓ Plaquette EC
- ✓ Annuaire des acteurs ESS filière déchets
- ✓ Cahier des charges formation accompagnement EC

Évaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs du projet

- ✓ Nombre de réunions organisées
- ✓ Nombre d'acteurs rencontrés
- ✓ Nombre de supports produits
- ✓ Diffusion des supports
- ✓ Questionnaire d'évaluation